

édito



Jean ROTTNER,
Président de l'Agence d'Urbanisme

“L'artisanat participe fortement à l'activité économique du territoire et à son développement.

L'économie est souvent assimilée aux grandes entreprises et grandes industries mais les entreprises artisanales concentrent plus d'actifs dans la Région Mulhousienne.

L'artisanat, fort de la variété de ses métiers, offre des produits et services de proximité pour les habitants.

Le présent document met en lumière ce domaine d'activité dont l'importance et le dynamisme dans la vie économique et sociale du territoire ne sont plus à prouver.”

L'ARTISANAT : UN SECTEUR DYNAMIQUE, PRÉSENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

L'artisanat représente un secteur transversal en termes d'économie, avec **400 activités** allant de l'alimentation à la production, en passant par le bâtiment et les services.

Les entreprises artisanales et les emplois générés ont un poids important dans le fonctionnement économique du territoire. La Région Mulhousienne abrite plus de **4 600 établissements artisanaux**, dans lesquels **27 000 actifs** travaillent. Ces emplois et entreprises sont très majoritairement pérennes et peu délocalisables car ce sont des activités de proximité basées sur la population et la vie locale.

Les entreprises artisanales sont implantées dans les communes rurales comme dans les communes urbaines.

En Alsace, **28 %** des entreprises artisanales sont localisées dans des **communes rurales** de moins de 2 000 habitants et **39% dans des communes urbaines** de plus de 10 000 habitants. Pour information, les communes rurales concentrent 29% de la population alsacienne.

Des facteurs économiques ou liés à l'aménagement du territoire jouent un rôle sur l'implantation des entreprises artisanales.

La densité de population, l'attractivité d'un territoire ou encore le pouvoir d'achat des habitants sont des facteurs pris en compte lors de l'installation d'entreprises artisanales sur un territoire.

SOMMAIRE

L'artisanat sur le territoire?	2
La dynamique du secteur	7
Le secteur investi par les femmes	8
L'innovation	10
Un environnement transfrontalier	12
La formation	13
Que retenir?	16



L'artisanat se compose d'activités variées, ancrées territorialement et demandant souvent des compétences très pointues.



**Le mot du président
de la Chambre
de Métiers d'Alsace**



“Vous avez entre vos mains un numéro particulier de la Lettre.

Les partenaires institutionnels, les acteurs économiques, les hommes et les femmes du territoire, chaque lecteur trouvera dans ce numéro les spécificités de l'artisanat mulhousien.

La richesse des informations contenues dans ce fascicule, rend compte du maillage que l'artisanat noue avec ses territoires. Créateur de richesses, valorisant les atouts de l'économie de proximité, vous retrouverez des éléments concernant les activités qui composent et structurent l'économie locale et la région d'une manière plus générale.

Chacun pourra trouver des éléments de dialogue avec les pouvoirs publics et l'ensemble des partenaires de l'artisanat. Qu'il s'agisse de la densité artisanale ou de l'emploi salarié, de l'innovation ou de l'intégration dans un environnement transfrontalier, chaque lecteur pourra apprécier la richesse et le foisonnement de notre secteur.

Vous pourrez aussi constater que les entreprises artisanales sont des entreprises du quotidien, pourvoyeuses de main-d'œuvre de proximité.

Plus qu'un simple outil statistique, le rapport permet de cerner le secteur des métiers, de percevoir l'évolution de l'artisanat local et sa contribution essentielle au développement durable du territoire. La mise en avant de tous les atouts de l'artisanat souligne l'intérêt et l'utilité de cette publication, illustration de la qualité de notre partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne.

Bonne lecture à tous.”

Bernard STALTER

QUE REPRÉSENTE L'ARTISANAT SUR LE TERRITOIRE?

L'artisanat français représente un million d'entreprises pour 3,1 millions d'actifs. (source : APCMA). Un Chiffre d'Affaires de 280,4 milliards d'euros a été dégagé par ce secteur en 2011, soit 7,5% de la production nationale. (source: ISM). L'artisanat est un secteur créateur d'emplois et formateur : 430 000 postes ont été créés en sept ans et 200 000 apprentis sont formés chaque année.

Dans la Région Mulhousienne (RM), 25% des actifs occupés travaillent dans l'artisanat

27 000 actifs travaillent dans l'artisanat, soit plus d'un quart des actifs de la Région Mulhousienne. **4 661 entreprises artisanales** accueillent ces actifs. A titre de comparaison, en Alsace, 161 000 actifs travaillent dans l'artisanat, ce qui représente 20% de l'emploi régional (au 1er janvier 2015).

Une densité artisanale dans la moyenne nationale

La Région Mulhousienne abrite **17 établissements pour 1 000 habitants**. Cette densité est dans la moyenne française.

En 2012, l'Alsace était la 4^{ème} région la plus faible de France en termes de densité artisanale : 14 entreprises pour 1 000 habitants. Le tissu économique est dominé par le secteur industriel, avec des entreprises de taille plus importante (allemandes notamment). Ces entreprises ne sont donc pas inscrites au répertoire des métiers de la CMA.

Pour autant, le nombre d'entreprises artisanales dans la région est en forte hausse.

Mulhouse : 38% des entreprises artisanales de la Région Mulhousienne

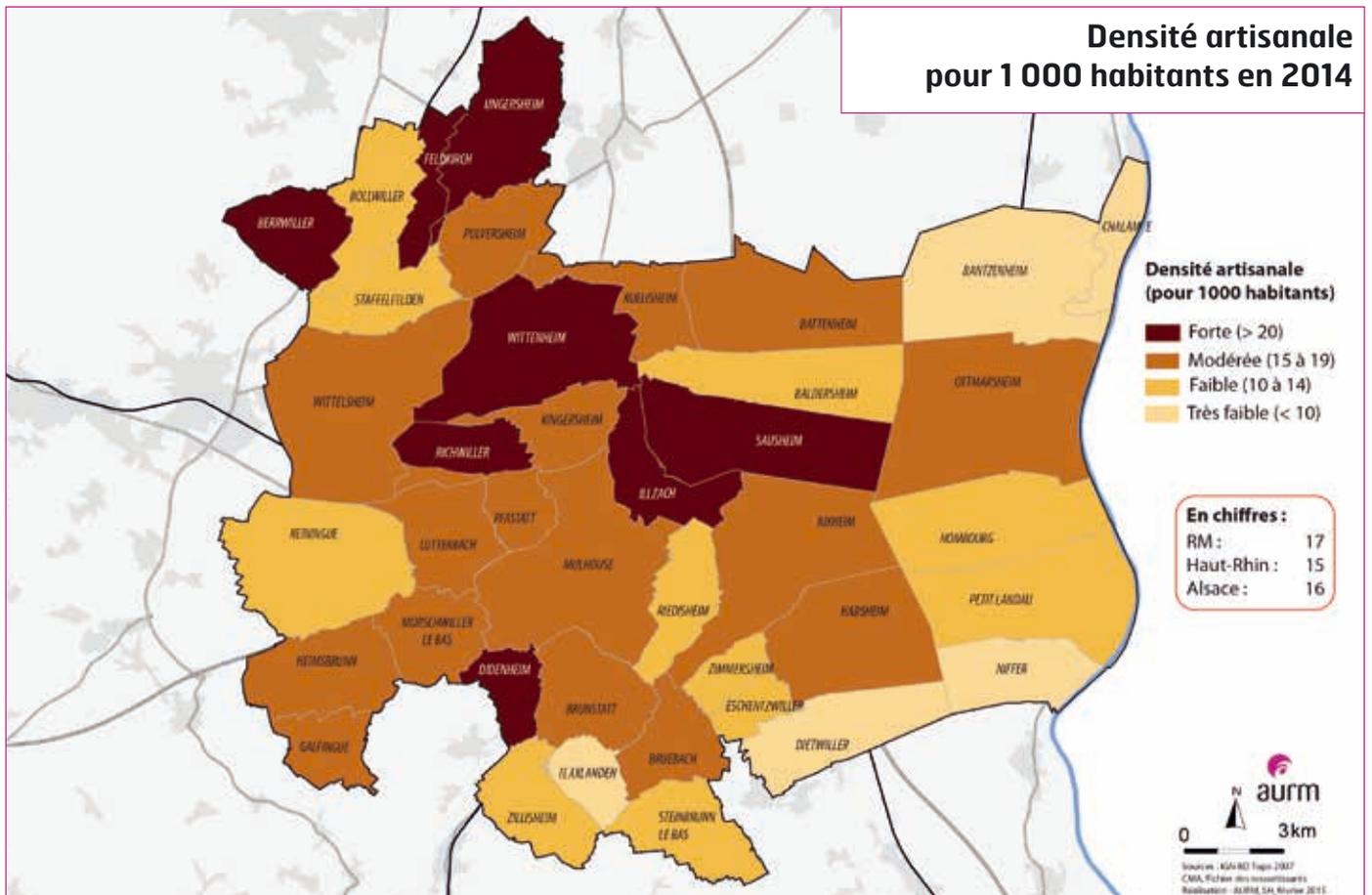
Près de la moitié des entreprises alimentaires de la Région Mulhousienne (48%) sont implantées à Mulhouse. De même, Mulhouse abrite 40% de l'artisanat de service du territoire. **Mulhouse a un rôle de pôle de services de l'agglomération.**

“ Définition

Densité artisanale :

Nombre d'établissements du secteur artisanal rapporté à la population du territoire.





De plus fortes densités artisanales au nord de Mulhouse

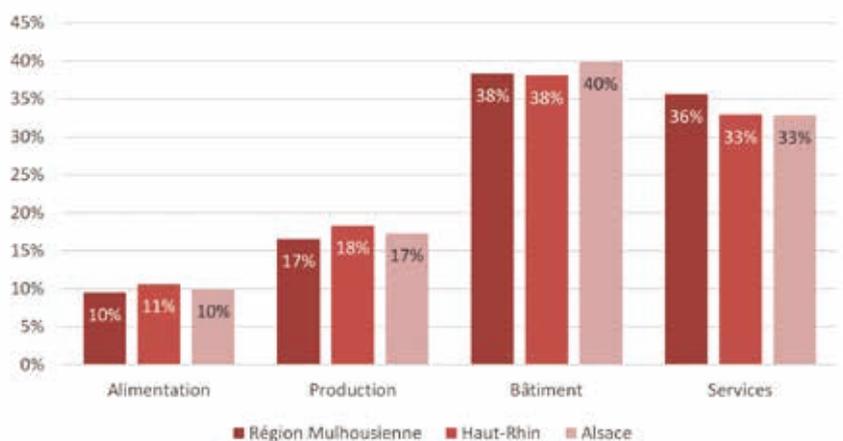
Plus de 4 600 artisans dans la Région Mulhousienne : 3/4 des entreprises artisanales exercent dans le secteur du bâtiment et des services

La Région Mulhousienne accueille très légèrement plus d'entreprises du bâtiment ou des services (74%) que le Haut-Rhin (71%) ou l'Alsace (73%).

Le secteur du bâtiment est plus présent dans les communes rurales de la Région Mulhousienne : il représente 45% des entreprises implantées. Les communes urbaines (10 000 hab. et plus) disposent, elles, de plus d'artisanat de services : 37% des entreprises. La part des secteurs alimentaire et de production est similaire quelle que soit la taille des communes.

L'implantation des entreprises artisanales dans les zones d'activités économiques concerne davantage les entreprises de production et de bâtiment.

ACTIVITÉS DES ÉTABLISSEMENTS ARTISANAUX



Source : Chambre de Métiers d'Alsace

Exemples d'activités artisanales

Alimentation : Boulangerie, Pâtisserie, Boucherie

Production : Fabrication d'articles électroniques, Imprimerie, Fleuriste

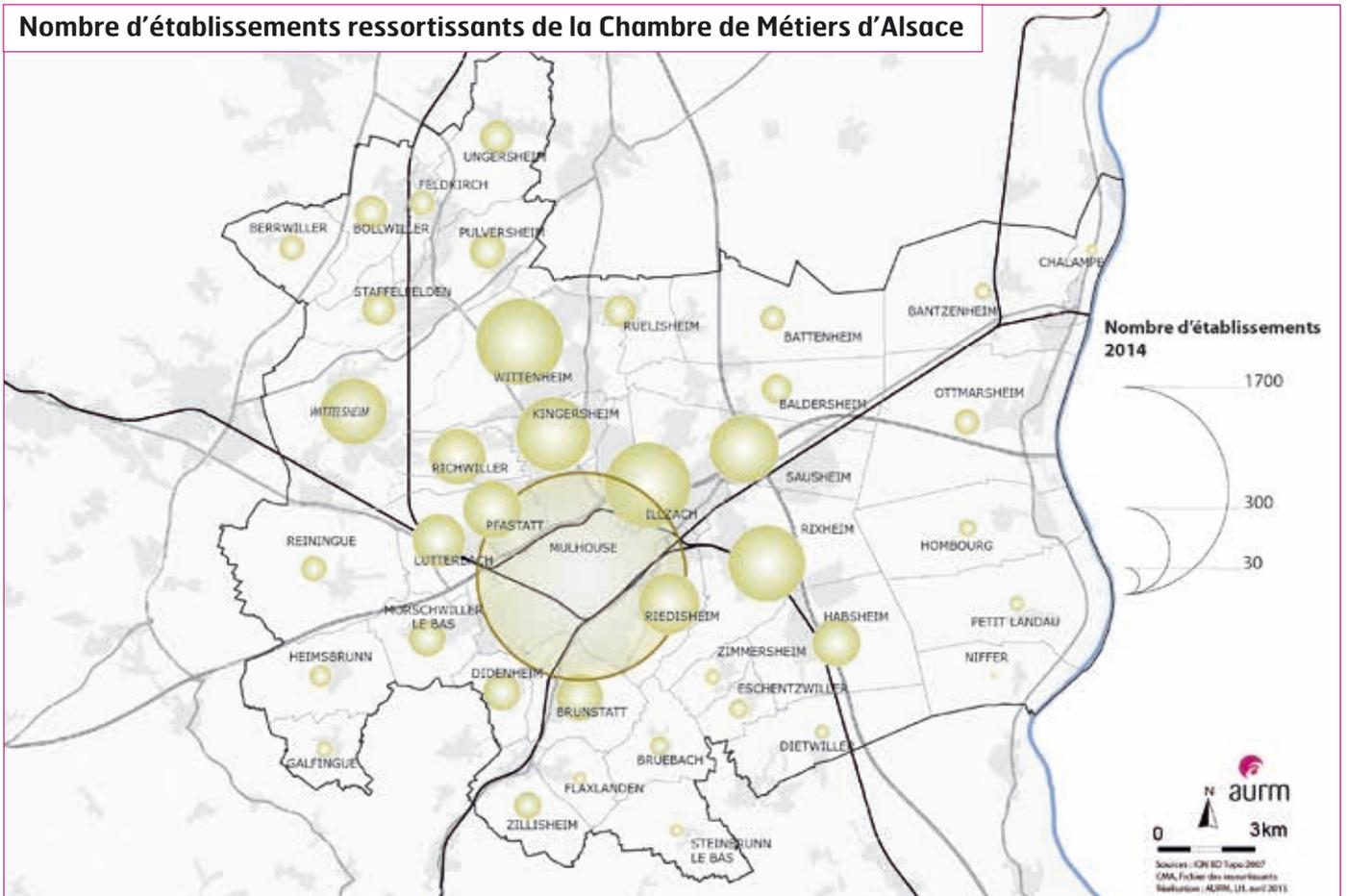
Bâtiment : Menuiserie, Installation électrique, Travaux de charpente

Services : Ambulance, Coiffure, Esthétique, Nettoyage, Réparations





Nombre d'établissements ressortissants de la Chambre de Métiers d'Alsace



La population est un facteur d'implantation géographique des établissements artisanaux de proximité. 40% des entreprises artisanales de la Région Mulhousienne sont implantées à Mulhouse.

➔ L'alimentation : peu d'établissements mais pourvoyeurs d'emplois

En France, en 2012, 66% des entreprises alimentaires ont des salariés (source : ISM, avril 2014).

RM : 443 établissements pour 4 391 actifs

Avec 10 actifs par établissement en moyenne, l'alimentation est le secteur pour lequel les établissements sont les plus grands.

Une densité de 17 établissements alimentaires pour 10 000 habitants

La densité des établissements alimentaires est relativement faible. La **boulangerie-pâtisserie** et la **boucherie** sont les deux activités alimentaires les plus importantes en termes de nombre d'établissements.

Plus de 3/4 des établissements sont implantés dans des communes de plus de 10 000 habitants

Une des spécialités de l'artisanat alimentaire est son implantation dans des **moyennes ou grandes communes**. Ce secteur dépend totalement de l'importance de la population présente sur les territoires.

LES ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR ALIMENTAIRE, DANS LA RÉGION MULHOUSIENNE

	Nombre d'établissements
Boulangerie Pâtisserie	146
Boucherie	142
Autres activités alimentaires	120
Pâtisserie confiserie	35
Total Alimentation	443

Source : Chambre de Métiers d'Alsace, 01/01/2015

26%

des chefs d'entreprises ont plus de 55 ans

L'alimentation est un secteur d'activité pour lequel la **part des chefs d'entreprises de plus de 55 ans est élevée**. Cette part est supérieure à la moyenne toutes activités confondues.

➔ La production : 3/4 des établissements travaillent les métaux

RM : 772 établissements pour 4 837 actifs

Avec 6 actifs en moyenne par établissement dans la Région Mulhousienne, la production se positionne en deuxième place en termes de taille.

Fort contraste de taille d'entreprises dans le domaine de la fabrication en France

Deux types d'entreprises de production se distinguent : les **entreprises sans salarié** et celles avec **6 salariés et plus**. 3/4 des entreprises du textile et ameublement n'ont pas de salariés. 2/3 des entreprises de travail des métaux ont 6 salariés et plus. (Source : ISM, avril 2014)

Une densité de 29 établissements pour 10 000 habitants

Avec **772 établissements de production** implantés, le territoire présente une densité légèrement inférieure à la moyenne régionale (30 établissements pour 10 000 habitants).

Le travail des métaux : 37% des établissements de production

Le travail des métaux est prépondérant en termes de nombre d'établissements dans le secteur de la production. Ces activités sont le fait de **soudeurs, métalliers** ou encore **monteurs-mécaniciens**.

Les entreprises industrielles/usines nécessitent beaucoup de **sous-traitance**. En France, 75% de la sous-traitance industrielle est géré par des entreprises artisanales (source : ISM- nov. 2012). Sur le territoire, les usines chimiques ainsi que PSA sont fortement demandeuses de sous-traitants.

LES ÉTABLISSEMENTS DU SECTEUR DE LA PRODUCTION, DANS LA RÉGION MULHOUSIENNE

	Nombre d'établissements
Travail des métaux	284
Autres activités de production	133
Bijouterie Orfèvrerie / Prothèses	101
Textile cuir habillement	66
Papier Imprimerie Arts graphiques	63
Mat. Construction céramique verre	50
Fabrication de meubles	44
Autres activités du bois	31
Total Production	772

Source : Chambre de Métiers d'Alsace, 01/01/2015

39%

des chefs d'entreprises ont plus de 55 ans

La production est le secteur d'activité où la part des chefs d'entreprises proches de la retraite est la plus forte : plus d'un tiers des établissements.

Cette forte part des chefs d'entreprises rappelle l'**importance des reprises d'établissements**, du **partage** et de la **formation**, pour faciliter les **transmissions** et ne pas perdre de **savoirs-faire**.





➔ Le bâtiment : de jeunes chefs d'entreprises

En France, 90% des entreprises ont moins de 6 salariés. Seules les activités de génie civil se distinguent par un nombre de salariés plus élevé. (Source ISM, avril 2014)

RM : 1 787 établissements pour 7 913 actifs

Le secteur du bâtiment recense de nombreux établissements, principalement de petites tailles. Le nombre moyen d'actifs est plus faible que dans les autres secteurs d'activité : 4 actifs par établissement

67 établissements pour 10 000 habitants

La densité d'établissements est élevée dans ce domaine. La répartition des activités au sein même de ce secteur est assez homogène, avec toutefois un nombre plus important d'établissements en peinture-plâtrerie et chauffage-sanitaire.

	Nombre d'établissements
Peinture Plâtrerie	447
Couvert. Plomberie Chauffage, Sanitaire	364
Maçonnerie	280
Terrassement et divers bâtiment	257
Electricité du bâtiment	220
Menuiserie Serrurerie Charpente	219
Total Bâtiment	1787

Source : Chambre de Métiers d'Alsace, 01/01/2015

20% des chefs d'entreprises ont plus de 55 ans

Le bâtiment est très nettement le secteur d'activité avec la plus faible part de chefs d'entreprises de plus de 55 ans. La jeunesse de ce secteur d'activité peut s'expliquer par l'aspect physique du travail et des actifs qui arrêtent de travailler plus tôt que dans d'autres secteurs.

➔ Les services : des activités nombreuses et variées qui représentent 1/3 des établissements

En France, en 2012, 90% des entreprises ont moins de 6 salariés. Seuls les services automobiles se distinguent par leur taille plus importante (source : ISM).

RM : 1 659 établissements pour 9 914 actifs

Les établissements de services représentent 35% de l'artisanat dans la Région Mulhousienne. Le nombre d'actifs moyen par établissement de services s'élève à 6. La taille des entreprises varie cependant en fonction des activités exercées.

Une densité de 62 établissements de services pour 10 000 habitants

La densité d'établissements de services est proche de celle du secteur du bâtiment. Ce secteur regroupe des établissements très variés, allant de la réparation automobile à la coiffure, en passant par la photographie. Les principales activités, en termes de nombre d'établissements, sont la réparation de véhicules automobiles et la coiffure. Ils correspondent chacun à 24% des établissements. La classification "autres services" est la plus importante, notamment grâce aux nombreuses entreprises de nettoyage et d'esthétique.

	Nombre d'établissements
Autres services	459
Réparation Véhicules automobiles	399
Coiffure	391
Autres activités de réparation	95
Transport Taxi Ambulance	94
Pressing et retouches	66
Photographie	51
Réparation électro-radio-tv	32
Réparation Cycles et Motocycles	31
Réparation de chaussures	17
Réparation montres-horloges	15
Mécanique agricole	9
Total Services	1659

Source : Chambre de Métiers d'Alsace, 01/01/2015

22% des chefs d'entreprises ont plus de 55 ans

Tout comme dans le bâtiment, les chefs d'entreprises de plus de 55 ans ne sont pas nombreux. Cette jeunesse peut également s'expliquer par l'aspect physique du secteur, notamment des activités de réparation.



QUELLE EST LA DYNAMIQUE DU SECTEUR DE L'ARTISANAT?

➔ 1,4 créations d'établissements pour 1 radiation

Le nombre d'immatriculations d'établissements est plus élevé que le nombre de radiations. Le statut d'auto-entrepreneurs explique en partie ce fort écart : 48% des créations en 2014 sont des auto-entreprises.

Les secteurs du bâtiment et des services sont très fluctuants. 81% des créations et 82% des radiations d'établissements concernent ces deux secteurs.

➔ Quels que soient le domaine, les créations sont plus nombreuses que les radiations

Le nombre de créations est au moins deux fois supérieur au nombre de radiations. 11% des radiations concernent le secteur de la production, contre 9% des créations. A l'inverse, la part des créations dans le bâtiment est plus élevée que celle des radiations.

➔ Des créations d'entreprises alimentaires plus faibles dans la Région Mulhousienne que dans le Haut-Rhin.

10% des créations d'entreprises de la Région Mulhousienne sont réalisées dans le **domaine alimentaire** et **9%** dans la **production**. A titre de comparaison, dans le Haut-Rhin, l'alimentation correspond à 10% des créations et la production, 13%.

➔ L'enjeu de la transmission

Près d'**un chef d'entreprise sur 4 a plus de 55 ans**. Anticiper les départs en retraite d'artisans est nécessaire. Les **savoirs-faire** doivent être transmis lors de la reprise d'une entreprise, d'où l'importance de la formation, de l'apprentissage et des mises en relations entre les potentiels repreneurs et les cédants.

LES CHEFS D'ENTREPRISES DE 55 ANS OU PLUS, EN 2014 RÉGION MULHOUSIENNE

	Nombre	Part
Alimentation	91	26%
Production	278	39%
Bâtiment	349	20%
Services	345	22%
Total	1 063	24%

Source : Chambre de Métiers d'Alsace

➔ La Chambre de Métiers, en accompagnement à la création/transmission d'entreprises

L'accompagnement des entreprises dans leur démarche consiste en des rendez-vous individuels avec des professionnels au cours desquels sont abordés les aspects juridiques, patrimoniaux, économiques ou encore personnels pour mieux transmettre son entreprise.

La **démarche de création** se déroule en 4 étapes : une réunion d'information, la participation à un stage préalable, le suivi individuel du porteur de projet et l'inscription au Centre de Formalités des Entreprises.

Deux stages existent : le **Stage de Préparation à l'Installation (SPI)** et le **Stage d'Installation de Qualité (SIQ)**. Un de ces stages, au choix, doit être fait avant toute installation y compris pour les "auto-entrepreneurs". Il permet de mieux connaître les aspects fiscaux, sociaux, financiers et la gestion d'entreprise.

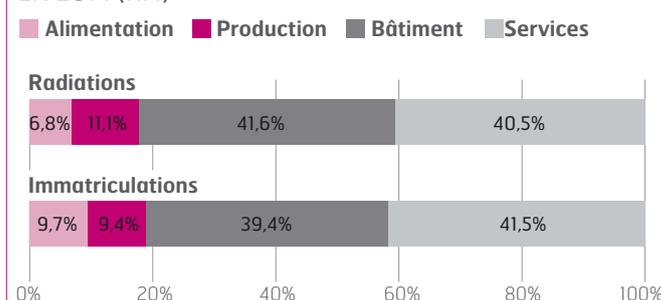
"Forum de la transmission" : La Chambre de Métiers d'Alsace joue un rôle dans la transmission d'entreprises en mettant en relation les chefs d'entreprises avec des repreneurs potentiels. Une rubrique du site Internet de la Chambre de Métiers est dédiée à cette prise de contact.

www.cm-alsace.fr/creer-et-reprendre/reprendre-une-entreprise

SOLDES D'IMMATRICULATIONS ET RADIATIONS, EN 2014 (RM)



LES ACTIVITÉS DES ENTREPRISES RADIÉES ET CRÉÉES EN 2014 (RM)





Les "auto-entrepreneurs"

Pour bénéficier du dispositif "d'auto-entrepreneurs", il faut que le projet soit une nouvelle installation (entrepreneur individuel) et le chiffre d'affaires annuel ne doit pas dépasser 82 200 euros HT pour une activité d'achat/revente ou 32 900 euros HT pour une activité de prestations de services.

"L'auto-entrepreneur" doit répondre aux mêmes règles d'installation que tout autre artisan individuel (compétences en gestion, qualification professionnel, assurances, etc.).

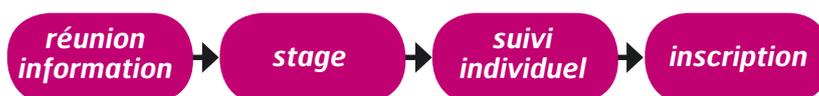
Un changement de législation

A partir de 2015, les "auto-entrepreneurs" ne sont plus exonérés des taxes servant à financer les charges consulaires (CCI et CMA) selon les articles 1600 et 1601 B du code général des impôts. La taxation sera proportionnelle au chiffre d'affaires généré par l'activité de "l'auto-entrepreneur". Cette taxe est recouvrée en même temps que les cotisations sociales dues par l'auto-entrepreneur sur le CA réalisé."

👉 La Chambre de Métiers, en accompagnement à la création/transmission d'entreprises

L'accompagnement des entreprises dans leur démarche consiste en des rendez-vous individuels avec des professionnels au cours desquels sont abordés les aspects juridiques, patrimoniaux, économiques ou encore personnels pour mieux transmettre son entreprise.

La **démarche de création** se déroule en 4 étapes : une réunion d'information, la participation à un stage préalable, le suivi individuel du porteur de projet et l'inscription au Centre de Formalités des Entreprises.



Deux stages existent : le **Stage de Préparation à l'Installation** (SPI) et le **Stage d'Installation de Qualité** (SIQ). Un de ces stages, au choix, doit être fait avant toute installation y compris pour les "auto-entrepreneurs". Il permet de mieux connaître les aspects fiscaux, sociaux, financiers et la gestion d'entreprise.

"Forum de la transmission" : La Chambre de Métiers d'Alsace joue un rôle dans la transmission d'entreprises en mettant en relation les chefs d'entreprises avec des repreneurs potentiels. Une rubrique du site Internet de la Chambre de Métiers est dédiée à cette prise de contact.

www.cm-alsace.fr/creer-et-reprendre/reprendre-une-entreprise

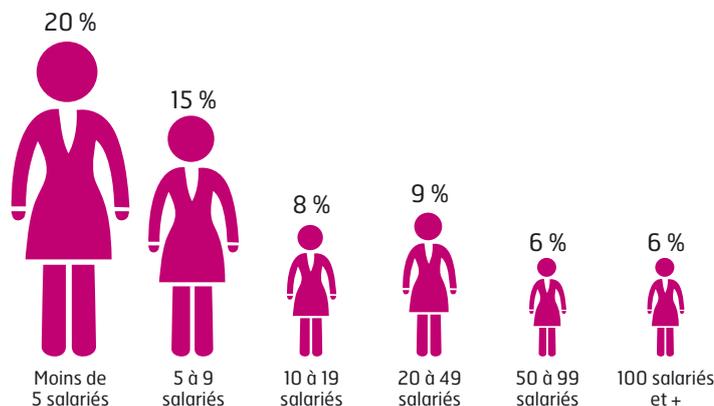
UN SECTEUR ENCORE PEU INVESTI PAR LES FEMMES

👉 17% des chefs d'entreprises sont des femmes

Les femmes représentent moins d'un cinquième des chefs d'entreprises de l'artisanat dans la Région Mulhousienne. Cette part est **légèrement inférieure à la moyenne régionale** qui s'élève à 20%.

Plus la taille de l'entreprise est grande, plus la part des femmes diminue. Ceci est lié notamment au fait que les entreprises de services, où les femmes sont fortement présentes, sont de petites tailles.

LES FEMMES CHEFS D'ENTREPRISES EN 2014, SELON L'EFFECTIF DES 4 600 ENTREPRISES ARTISANALES - RÉGION MULHOUSIENNE



Source : Chambre de Métiers d'Alsace

➔ Des créatrices / repreneuses d'entreprises en hausse

En France, les femmes créatrices d'entreprises artisanales sont **de plus en plus nombreuses** : 11% en 1977, 15% en 1993 et 22% en 2010.

En Alsace, les **femmes constituent un quart des chefs d'entreprises créateurs ou repreneurs**. Cette part fluctue fortement selon les secteurs d'activités, tout comme pour les salariées.

TOP 5

Activités artisanales les plus féminines (France)

Soins à la personne	93%
Blanchisserie	82%
Services de nettoyage	80%
Textile / Habillement	73%
Fleuriste	70%

Sources : Insee, ISM



LES FEMMES SALARIÉES, CRÉATRICES D'ENTREPRISES ET AUTO-ENTREPRENEUSES SELON L'ACTIVITÉ, EN FRANCE, EN 2010

	Salariées	Créatrices d'entreprises (hors auto-entreprises)	Auto-entrepreneuses
Alimentation	48%	13%	37%
Fabrication	28%	20%	48%
Bâtiment	12%	10%	3%
Services	53%	39%	47%
Toutes activités	30%	22%	33%

Sources : Insee, SINE

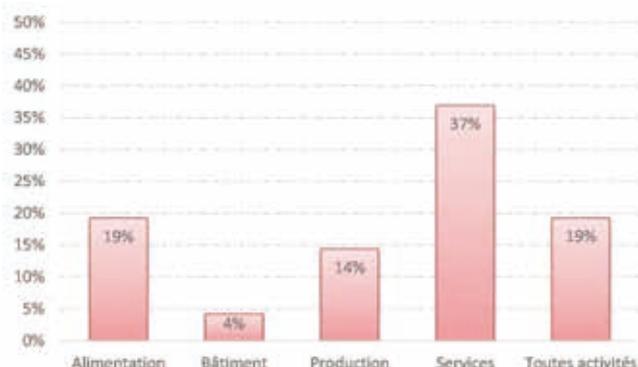
➔ Plus d'un tiers des chefs d'entreprises de services sont des femmes, dans la Région Mulhousienne

Cette tendance se confirme avec les chiffres nationaux qui classent 5 activités de services dans son "top5" des activités les plus féminines. A noter qu'en France, **53% des salariés du secteur des services sont des femmes**.

L'**alimentation** est également un secteur avec une forte présence de femmes (**48% des salariés**).

28% des salariés dans le domaine de la **fabrication** sont des femmes. Cette proportion pourrait tendre à augmenter, la part d'**auto-entrepreneuses** s'élevant à **48%** dans ce secteur, en 2010.

LA PART DES FEMMES CHEFS D'ENTREPRISES, SELON L'ACTIVITÉ, EN 2014, RÉGION MULHOUSIENNE



L'ÂGE DES FEMMES CHEFS D'ENTREPRISES ET DES FEMMES CRÉATRICES D'ENTREPRISES, EN ALSACE, AU 1ER JANVIER 2014

	< 25 ans	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60 et +	Total
Femmes chefs d'entreprises	39%	32%	23%	21%	20%	18%	17%	16%	14%	20%
Femmes créatrices d'entreprises	41%	27%	23%	22%	19%	22%	22%	20%	17%	25%

Source : Chambre de Métiers d'Alsace



L'INNOVATION AU SERVICE DES ARTISANS

➔ Les pôles d'innovation : structures accessibles aux artisans à un niveau local

Pour faciliter l'accès des artisans à l'innovation, des pôles d'innovation existent dans les domaines de l'Habitat, du Développement durable, de l'Alimentation et la nutrition, de la Production ou encore des nouvelles technologies. Ces structures, coordonnées par l'Institut Supérieur des Métiers (ISM), informent les petites entreprises des évolutions de marché, des évolutions de méthode ou encore de réglementation. Les pôles d'innovation sont chacun composés d'instituts de recherche, de formation ou encore de centres nationaux d'innovation, selon les thématiques. Plus d'informations : ism.infometiers.org

Deux pôles d'innovation sont implantés en Alsace, à Colmar. Ils concernent l'habitat et le développement durable, ainsi que les technologies numériques et TIC.

PÔLE MULTIMÉDIA ET COMMUNICATION (Colmar)

Les nouvelles technologies concernent la quasi-totalité des domaines d'activités. Elles sont utilisées tant dans la gestion de l'entreprise que dans la commercialisation ou la production des produits.

Ces outils numériques se développent et évoluent à une vitesse fulgurante.

Malgré cela, un écart dans l'utilisation et la connaissance de ces outils existe entre les entreprises artisanales et les autres entreprises. Afin d'éviter de creuser cet écart et au mieux pour le diminuer, plusieurs instances accompagnent les artisans comme le Pôle d'innovation ou la Chambre de Métiers.

Une réponse à l'attente des clients

« La capacité à répondre aux attentes en matière de services en ligne et de mobilité, de plus en plus présentes dans les attentes des clients. »

Institut Supérieur des Métiers

Un enjeu pour la reprise

« L'attractivité de l'artisanat auprès des jeunes, des créateurs et des repreneurs potentiels d'entreprises passe aussi par les technologies numériques. »

Institut Supérieur des Métiers

Exemples d'outils mis en place :

- Outil de calendrier commun
- Solution de veille informatique des évolutions de marché
- Outil de détection et d'analyse dédié à la prévention des difficultés de l'entreprise

PÔLE EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES ET ÉNERGIES RENOUVELABLES (Colmar)

Les activités du bâtiment sont principalement concernées par les innovations dans le domaine de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Étant responsable d'un quart des émissions françaises de gaz à effet de serre, ce secteur doit se conformer aux nouvelles réglementations (Bâtiment basse consommation par exemple).

Cette période de transition nécessite des innovations. L'urgence environnementale de diminution des émissions de gaz à effet de serre entraîne des recherches sur de nouveaux modes énergétiques. Le solaire thermique, le bois énergie ou encore le photovoltaïque se développent progressivement.

Exemples d'actions mises en place :

- Réalisation de Bilans carbone
- Mise à disposition d'une bibliothèque technique, comprenant des informations sur les technologies et les réglementations
- Mise en place de support de formation

Les pôles d'innovation en France (ISM)

960 000 entreprises

49% dans la Production et Services

40% dans le Bâtiment

11% dans l'Alimentation

3 500 assistances téléphoniques

900 accompagnements renforcés d'entreprises



La Chambre de Métiers d'Alsace, à Mulhouse, accueille, accompagne et conseille les artisans.

➔ Les Centres Régionaux d'Innovation et de Transfert de Technologies

Six CRITT existent en Alsace et sont dédiés à la recherche et au transfert de nouvelles connaissances et nouveaux savoir-faire dans les entreprises, artisanales ou non.

Mis en place en 1997 à l'initiative de groupes industriels, Cetim Cermat répond aux **besoins des entreprises en termes de conception, production ou encore recyclage**. Les entreprises concernées relèvent plutôt du domaine de la production.

Le **CRITT s'adresse à l'ensemble des entreprises**, y compris les entreprises artisanales. Elles se doivent d'être **innovantes** si elles souhaitent être compétitives et se développer à l'étranger, par exemple dans le domaine de la production.

Le CRITT mulhousien dispose de nombreuses compétences et moyens, notamment **Mobilab**, mis en place en 2012. Il s'agit du premier **laboratoire mobile d'investigation et d'expertises en matériaux** intervenant sur les sites industriels.

Plus d'informations :

www.alsaceinnovation.eu/critt



Le site Internet Cetim Cermat, centre implanté à Mulhouse : www.cetim-cermat.com/fr

LISTE DES CRITT EN ALSACE

CRITT	Domaine	Lieu
Aréal	Agroalimentaire, Lyophilisation, Ionisation	Illkirch
RITTIMO Agroenvironnement	Agroenvironnement	Colmar
CRITT Matériaux Alsace	Matériaux	Schiltigheim
CETIM-CERMAT	Matériaux	Mulhouse
Irepa Laser	Optique Laser	Illkirch
Holo3	Optique Laser	Saint-Louis



L'ARTISANAT DANS SON ENVIRONNEMENT TRANSFRONTALIER

Chaque année, en France, environ 550 entreprises artisanales sont accompagnées à l'international par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat. En Alsace, plusieurs structures permettent d'aider les artisans dans leur démarche d'export, que ce soit par la mise en place ou la participation à des événements, que par le travail avec l'Union Européenne.

➔ Une mobilisation régionale : Bureau Alsace Europe

Mis en place en 1990, ce bureau représente les **collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens** auprès de l'Union Européenne.

Chaque année, un **Observatoire Alsace Europe** est organisé. Cet événement permet de réfléchir sur la participation de l'Alsace aux politiques de l'Union Européenne. La thématique "Artisans et entrepreneurs alsaciens en Europe - Défis et opportunités par-delà les frontières" a été abordée en 2014.

A l'issue de cette journée, **quatre propositions ont été formulées à destination de l'Union Européenne:**

MIEUX ASSOCIER LES TPE À L'ÉLABORATION DE LA LÉGISLATION EUROPÉENNE

PROMOUVOIR L'APPRENTISSAGE TRANSFRONTALIER

CRÉER UNE GARANTIE DÉCENNALE EUROPÉENNE POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

CRÉER UNE PLATEFORME TRANSFRONTALIÈRE POUR LES PETITS MARCHÉS PUBLICS

➔ Le réseau transfrontalier TransInfoNet

TransInfoNet a été créé en 1996 par les **chambres de métiers des zones frontalières suisses, allemandes et françaises**, grâce notamment au soutien de l'**Union Européenne**. TransInfoNet conseille les entreprises travaillant au-delà des frontières sur les aspects juridiques, les assiste par rapport aux formalités, à l'installation dans un pays voisin, etc.

Plus d'informations : www.transinfonet.org

➔ Programme Régional Export : un accompagnement à l'export

La CCI et la Région Alsace, en collaboration renforcée avec la Chambre de Métiers, ont mis en place "**CCI Alsace Export**" afin de soutenir l'export des Petites et Moyennes Entreprises.

Par ailleurs, la **Chambre de Métiers d'Alsace** a publié deux guides à destination des entreprises artisanales souhaitant intervenir en Suisse ou en Allemagne.

Plus d'informations : www.cm-alsace.fr





TENDANCES NATIONALES DE L'EXPORT

“36 000 entreprises artisanales exportent, soit 30% environ du total des exportateurs. Un niveau des exportations supérieur à **4,3 milliards d'euros** par an. 66% des entreprises artisanales exportatrices détiennent un savoir-faire rare et délivrent des prestations sur mesure (Source : FICUS-SUSE 2007).

Les **secteurs du luxe et de l'innovation** ont, plus que les autres, une capacité à exporter et à faire rayonner le savoir-faire français à l'international. Le **nombre d'emplois ainsi induit par les exportations dépasse les 50 000.**”

www.artisanat.fr

COMMENT SONT FORMÉS LES ARTISANS?

De nombreuses formations pour exercer un métier dans le secteur de l'artisanat existent. Le mode de formation professionnalisante est privilégié dans la plupart des formations artisanales. En 2012, en France, 69% des apprentis dans des CFA gérés par les Chambres de Métiers préparent un diplôme de niveau V.

➤ Les structures d'apprentissage alsaciennes

17 Centres de Formation des Apprentis (CFA) forment aux métiers de l'artisanat en Alsace.

Au 1er janvier 2014, dans les CFA gérés ou cogérés par la Chambre de Métiers d'Alsace, **600 apprentis** sont formés à **Mulhouse, 838 à Colmar** et 895 à Eschau.

65% des apprentis formés en Alsace étudient pour obtenir un diplôme de niveau V, 28% pour un niveau IV et 7% pour un niveau III ou plus. **3109 entreprises accueillent des apprentis.**

Deux CFA de l'artisanat sont présents en Alsace, à Mulhouse et à Strasbourg.

www.cfaa-mulhouse.fr

➤ Des formations proposées en lien avec le tissu économique local

8 Centres de Formations d'Apprentis sont localisés dans le Haut-Rhin.

Le CFA du lycée professionnel Roosevelt propose majoritairement des formations en lien avec le secteur de l'automobile, allant du CAP à des diplômes d'enseignement supérieur.

“ Définition

Niveaux de formation

Niveaux I et II : Diplôme de niveau supérieur à Bac+2 (licence, master, doctorat, etc.)

Niveau III : Diplôme de niveau Bac+2 (DUT, BTS, etc.)

Niveau IV : Terminale, avec ou sans le Bac. Abandon des études supérieures.

Niveau V : CAP, BEP ou sortie du cycle avant l'année de Terminale.

Niveau Vbis et VI : Sortie au collège ou abandon en cours de CAP ou BEP.



CFA Roosevelt, Mulhouse



➔ Des formations continues pour les professionnels

Les **professionnels** sont demandeurs de formations diplômantes ou de perfectionnement sur des activités spécifiques.

343 candidats se sont inscrits dans les titres de la filière artisanale.

1 551 personnes ont suivi des formations de perfectionnement, dont 65% au sein des stages préalables à l'installation.

La CM Alsace dispense des formations qualifiantes, telles que des brevets de maîtrise, des brevets techniques des métiers, etc.

NOMBRE DE FORMATIONS DANS LE CFA ROOSEVELT, À MULHOUSE, SELON LE DOMAINE ET LE DIPLÔME

Diplôme	Domaines				
	Electricité/ Electro technique	Mécanique/ Métallerie	Automobile	Beauté Santé	Métiers d'art et autres
Certificat d'Aptitude Professionnelle			6	1	
Certificat Technique des Métiers		1			1
Mention Complémentaire		1	2	2	
Brevet Professionnel				1	
Baccalauréat Professionnel			5		
Brevet de Technicien Supérieur	1		1		
Brevet de Maîtrise				1	
Diplôme d'ingénieur			1		

Source : Chambre de Métiers

➔ Des formations plus diplômantes, en réponse à la demande

En l'espace de 10 ans, le niveau de diplôme a augmenté

Dans la section de Mulhouse, comme en Alsace, la part des étudiants dans un cursus de niveau V a diminué d'environ 13 points, allant de 78% à 65%. Cette baisse se traduit logiquement par une hausse des poursuites d'études (niveaux IV et III).

De fortes réductions d'effectifs en CAP et Bac Pro

En France, "les formations préparant à un CAP subissent la moitié de cette réduction des entrées, celles à un BTS, un quart, et celles à un bac pro 16%. [...] Bien qu'elles continuent de rassembler plus de 2/3 des apprentis, les formations de niveau inférieur ou égal au baccalauréat sont en baisse continue depuis 2008." (DEPP)

La baisse des effectifs peut s'expliquer par une augmentation des entrées en filière générale (baisse de la demande d'orientation de la part des jeunes ou des familles) ou par une baisse du nombre d'entreprises recherchant des apprentis. Elle s'explique également par le fait que **les entreprises, avec les évolutions techniques et l'innovation, ont besoin d'une main d'oeuvre plus qualifiée** et souhaitent donc recruter des apprentis d'un niveau plus élevé.

Le Centre de Formation d'Apprentis de l'Artisanat Mulhouse

Automobile

- 3 CAP Maintenance des véhicules automobiles
- MC Maintenance des moteurs diesel et leurs équipements
- MC Maintenance des systèmes embarqués de l'automobile
- 3 Bac pro Maintenance de véhicules
- Diplôme Expert en automobile
- CAP Réparation des carrosseries
- CAP Construction des carrosseries
- CAP Peinture en carrosserie
- Bac Pro Construction des carrosseries
- Bac pro Réparation des carrosseries

Beauté / Santé

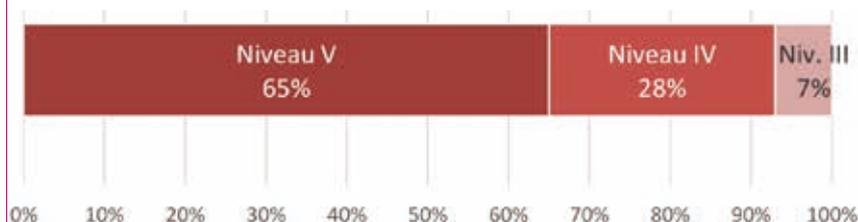
- CAP Coiffure
- MC Coloriste-permanentiste
- MC Styliste visagiste
- BP Coiffure
- BM Coiffure

Métiers d'art et autres métiers

- CTM Toilettier canin et félin

www.cfaa-mulhouse.fr

SECTION DE MULHOUSE : LE NIVEAU DE DIPLÔME DES APPRENTIS



Source : Chambre de Métiers 2014

FRANCE : LES DIPLÔMES DES APPRENTIS

Niveaux	Diplôme	Effectifs d'apprentis		
		2005	2009	2013
Niveau V	CAP	175 002	177 290	163 381
	Autre diplôme de niveau V	53 611	32 477	11 273
	Total diplôme de niveau V	228 613	209 767	174 654
Niveau IV	Bac Pro	39 820	57 638	58 905
	Brevet Professionnel	40 544	46 485	43 772
	Autre diplôme de niveau IV	6 245	7 777	9 005
	Total diplôme de niveau IV	86 609	111 900	111 682

Source : MENESR-DEPP-Enquête SIFA

➔ Un accès à l'emploi facilité grâce à l'apprentissage

L'apprentissage, qui allie formations théorique et pratique, est un avantage certain dans la recherche d'emploi. En France, en 2013, sept mois après leur fin d'étude en apprentissage, 65% des apprentis ont un emploi. 59% de ces sortants ayant un emploi ont un travail à durée indéterminée.

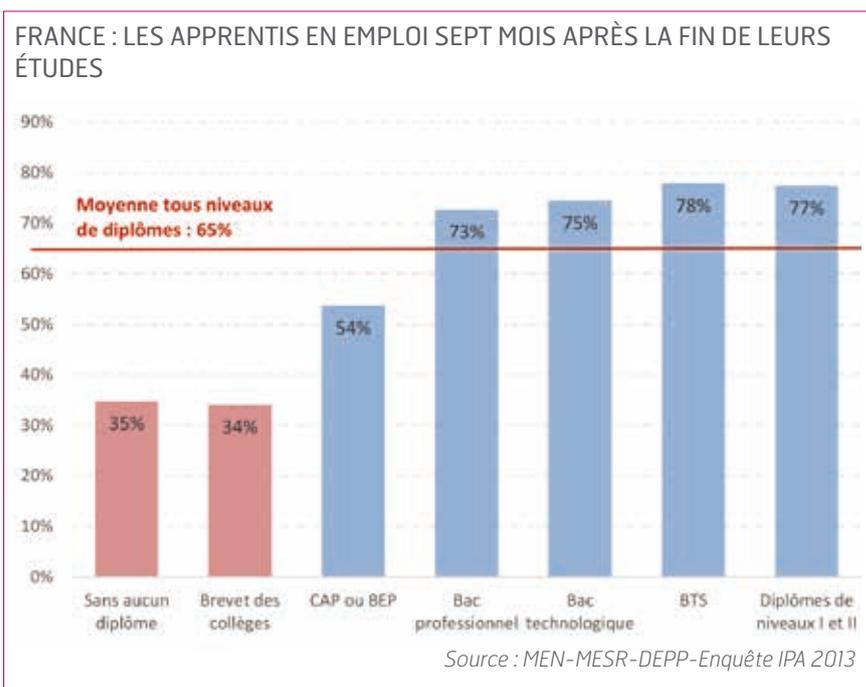
L'importance grandissante des diplômes de niveaux Bac ou plus

Les chances de trouver un emploi rapidement pour les personnes ayant au moins un bac professionnel sont deux fois plus élevées que pour celles n'ayant aucun diplôme ou un brevet des collèges.

Ceci souligne l'importance, toujours grandissante, de disposer d'un diplôme, y compris pour les métiers pour lesquels un niveau d'études élevé n'était pas nécessaire il y a quelques années. Tous les métiers artisanaux, quels qu'ils soient, nécessitent à présent des **connaissances techniques** liées entre autres à l'innovation et la complexité des outils et techniques utilisés.

Le secteur des Services est plus favorable à l'emploi

Le taux d'emploi des personnes sortant d'une formation dans ce domaine est de 67%.



www.apprentissage-alsace.eu
Ensemble pour Réussir

Bienvenue sur le site des places d'apprentissage en Alsace.
Découvrez toutes les opportunités en 1 clic !

644 offres d'apprentissage	22 offres de stages découverte	59 offres en apprentissage transfrontalier
-----------------------------------	---------------------------------------	---

EMPLOYEURS : 735 Offres en ligne
Je recrute un(e) apprenti(e)

JEUNES : Apprentis : 1269 CV en ligne
Je cherche une offre d'apprentissage
Je dispose un CV
Je cherche un stage découverte métier

Des outils facilitant la recherche d'emploi et le recrutement sur le site

www.apprentissage-alsace.eu

Mise en ligne d'offres d'emplois pour apprentis, communication sur les événements de promotion de l'apprentissage, dont l'apprentissage transfrontalier.



QUE RETENIR?

➔ Un domaine ancré à la vie locale et ses dynamiques

Les entreprises artisanales se caractérisent par leur **proximité à la population** et par leur place dans la vie économique locale. Malgré leurs tailles modestes, elles rassemblent environ **25% des actifs** dans la Région Mulhousienne pour **4 600 entreprises**.

➔ Des métiers de plus en plus complexes et techniques

Les métiers artisanaux se développent et profitent des **avancées techniques et innovations**, nécessaires à une activité de qualité et concurrentielle.

L'utilisation de nouveaux modèles de fabrications ou d'autres procédés nécessite des **qualifications plus importantes qu'auparavant**. Les chefs d'entreprises recrutent donc plus de personnes disposant a minima d'un baccalauréat professionnel. Le CAP n'est plus suffisant pour un nombre d'activités croissant.

➔ Un modèle de formation diffusé à tous les domaines

L'**apprentissage**, historiquement mis en place pour les métiers de l'artisanat, se généralise quelles que soient les activités et quel que soit le niveau d'études. Ce mode de formation, qui permet à l'étudiant de se former et d'acquérir de l'expérience en parallèle, **facilite l'accès à l'emploi**.

➔ La transmission d'entreprises : un véritable enjeu

La transmission-reprise d'entreprises est une étape clé pour la pérennité de la structure. Le secteur de la production recense 2 chefs d'entreprises sur 5 de 55 ans et plus. La **recherche de repreneurs** pour garder l'entreprise active et ne pas perdre les **savoir-faire et connaissances** spécifiques est primordiale, dans ce secteur comme dans d'autres.

➔ Les femmes encore peu présentes dans le secteur

Les femmes dirigent **environ 17% des entreprises**, dont plus d'un tiers sont des entreprises de moins de 10 salariés. Elles investissent fortement le secteur des services, en particulier les soins à la personne ou encore les activités de textile/habillement.

LETTRE ÉDITÉE PAR L'**AURM** (Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne)

33 Avenue de Colmar 68200 MULHOUSE / **03 69 77 60 70** / aurm@aurm.org

Directrice de la publication : Viviane Bégoc / Rédaction : Nathalie Saby - nathalie.saby@aurm.org - 03 69 77 60 73

Mise en page : KXO - kxocreation.com / Crédits photo : AURM, CMA - Stéphane François, CMA - SF40

ISSN : 2100-1715, dépôt légal à parution / Mai 2015 / Toute reproduction autorisée avec mention précise de la source et référence exacte.